LOT n° 6 **PLOMBERIE APPAREILS SANITAIRES**

MAITRE D' OUVRAGE **COMMUNE DE SAINT GERVASY** Représentée par Monsieur VINCENT Maire Mairie de Saint Gervasy, 1 avenue G. Taillefer **30320 SAINT GERVASY**

REALISATION D'UN LOCAL COMMERCIAL Lieux dit Graneirol, Place du Marché N° de parcelles 228-229-43 (222 à 227-230)

1 GENERALITE

Les travaux, objet du présent devis descriptif, consistent en la réalisation des installations de Plomberie pour alimenter l'ensemble de la villa et de ses extensions.

De même les alimentations extérieures.

- . la fourniture et la pose d'une vasque compris robinetterie
- . la fourniture et pose d'un WC compris accessoires
- l'évacuation des eaux usées à partir des réseaux à créer et du regard extérieur
- . séparation des réseaux d'évacautions EU et EV.
- le branchement EF à partir des attentes compteur principal pour distribution intérieure et extérieur (cf lot GO/VRD)
- . les alimentations et évacuations de tous les points d'eau EU/EV
- . le branchement aux réseaux et robinetterie dans la réserve
- . la fourniture et pose siphon compris évacuation PVC dans la réserve
- Fourniture et pose d'un cumulus instané compris groupe de sécurité et évacuation
- préparation pour lot électricité pour les évacuations des condensat de la clim.
- l'ensemble des conduits et alimentations seront encastrés obligatoirement.

Le titulaire devra se conformer au plan du Lot ot chauffigiste/ECS pour toute les attentes.

L'entreprise s'assurera d'établir ses alimentations EF à partir du réseau principal qui sera repis en attente à partir du compteur général du centre commercial.

Le lot GO/VRD mettra en limite du bâtiment l'alimentation pour le accordement à charge du titulaire.

Toutes les coupures seront faites à partir de l'alimentation principale à situer au droit de la réserve.

Les ouvrages seront exécutés conformes aux règlements, normes françaises, D.T.U. et règles de l'Art en vigueur dans la profession:

- * à l'Arrêté du 11 Juin 1969 concernant l'isolation acoustique des bâtiments d'habitation;
- * au Règlement Sanitaire Départemental;
- * à la Norme C.15 100 "Installations Electriques";
- * aux Normes P.41 201 et 204 "Plomberie";
- * au DTU "Travaux de Plomberie-Sanitaire et ses Additifs";
- * au D.T.U. "Canalisations d'Evacuations en P.V.C. et

Ventilations des Chutes".

* L'entreprise devra être titulaire des certificats d'agrément correspondant aux soudures exécutées.

DTU		
DTU	N 65.2	Chauffage et ECS (générateur)
DTU	60.1	et Additifs (installation de plomberie sanitaire)
DTU	60.31	Canalisation EF en clôture de polyvinyle non plastifié
DTU	60.32	Evacuation EP
DTU	60.33	Evacuation EU. EV
DTU	60.41	Evacuation PVC

Les prescriptions du CSTB.

Règlement sanitaire sur la qualité technique sanitaire des installations concernant les eaux destinées à la consommation humaine.

Les prescriptions de la compagnie de distribution des eaux de la ville de Montferrier sur Lez.

La norme NF.P 41 201 qui constitue le code des conditions minimales d'exécution de distribution et d'évacuation d'eau. Les normes d'électricité en vigueur.

Canalisations

Les canalisations seront déterminées et mises en oeuvre conformément au code des conditions minima d'exécution des travaux de Plomberie-Sanitaire (norme NF.P 41 201). Les débits instantanés seront déterminés en tenant compte du coefficient de simultanéité d'utilisation des appareils.

Evacuations

Les diamètres des chutes, en partie verticale, seront constants sur toute la hauteur.

Le débit sera calculé avec un coefficient de simultanéité conforme à la norme NF.P 41 201.

Principe de l'installation :

EF Distribution horizontale vers point d'eau
EU/EV Evacuation PVC vers extérieur au réseau existant EU
Robinet d'arrêt pour le sanitaire et réserve.
Evacuation du cumulus.

Plans de recollement

L'ensemble des documents de recollement de Plomberie (plans, repérages, schémas, notice de fonctionnement et d'entretien) est à la charge du présent lot.

Désinfection

Il sera prévu au présent lot une désinfection des réseaux préalable à la mise en service.

Trous . Scellements

A la charge du présent lot pour l'ensemble des alimentations à prévoir.

Rebouchage soit au mortier de ciment soit au mortier bâtard pour les traversées en plancher et autres.

Le présent lot devra les percements et le rebouchage de l'ensemble en sol, cloison, doublage et mur entre cloison Il devra s'assurer auprès des lots correspondants la typologie des réservations à faire. (transmission plan de réservation)

L'ensemble des raccordements devra s'effectuer à partir des réseaux mis en place à partir des attentes.

Les tranchées et otus les ouvrage en pied de bâtiment sont à la charge du lot GO/VRD.

Les diamètres des canalisations de vidange seront les suivantes:

ø 30 : pour les lavabos,

ø 40 : pour l'évier, ø 100 : pour les W.C

Plusieurs appareils distincts ne pourront pas être raccordés sur une même dérivation d'écoulement.

Les ventilations de chutes seront du type "aération à membranes" ou PVC selon les contraintes.

Des tampons hermétiques sont prévus au lotGO/VRD en pied de bâtiment. Le présent titulaire devra procéder au raccordement selon réservations.

Note:

Lors de la visite préalable l'entreprise devra s'assurer des prestations à réaliser et transmettre toutes ses contraintes avant travaux sous 10 jours (cf CCAG annexe).

Il est précisé que le titulaire reste seul responsable de son étude d'alimentation et qu'en cas de mauvais ou non fonctionnement, il est tenu d'intervenir avant la réception en cours de chantier.

2 APPAREILLAGE

Les appareils seront de premier choix, classe A et sur meuble au lot 3. Ils seront équipés de robinetteries conformes aux règlements E.A.U. et estampilles NF. Tous les joints d'étanchéité seront à la charge du présent lot. en liaison avec les lots correspondants.

Prévision d'un robinet de coupure avec possibilité de vidange de tous les réseaux.

3 BRANCHEMENTS

Le présent lot devra s'assurer:

- aucune fuite n'a été décelée dans la totalité des installations;
- les installations fonctionnement correctement sans provoquer de bruits gènants pour les occupants.
- essais COPREC

Toutes les évacuations et alimentations devront être habillées par le lot placo en gaine ou sophite comprenant obligatoirement de la laine de roche.

Il sera vérifié, d'autre part, que les installations sont conformes à la réglementation en vigueur et aux documents du marché.

Afin de prévenir les aléas techniques découlant d'un mauvais fonctionnement des installations, les entreprises devront effectuer avant réception les essais et vérifications figurant sur la liste approuvée par les assureurs (supplément spécial 79-22 bis du Bâtiment et des TP).

Il est précisé que les évacuations EU/EV en PVC de 100 en pied de villa sont prévues au lot GO sous contrôle du titulaire.

Il est dû au titulaire toutes les pénétrations et réservations en sol jusqu'en pied de bâtiment extérieur.

Le titulaire devra le rebouchage et calfeutrement des saignées et réservation en mortier de ciment ou en plâtre en correspondance avec le support traité.

Toutes les pénétrations verticales et horizontales sont dues au présent lot.

Les saignées diverses seront faites avant la finition des supports. Les calfeutrements seront exécutés avec une bonne finition avec les matériaux adéquat au support. Tout travaux non satisfaisant sera repris ou retenue au frais du titulaire.

Toutes les adaptations prévues aux raccordements des PVC sur VS. seront prévus au lot GO.

4 DESCRIPTION DES OUVRAGES

Le titulaire doit toutes les alimentations et évacuations y compris le branchement aux réseaux en attentes dû au lot GO/VRD.

évacuation des EU/EV par PVC de 100 en le lot GO en rez de chaussée positionnée au droit du local WC./Réserve

récolte des eaux (EU) dans réserve par grille centrale compris raccordement au regard extéieur, compris siphon de sol. (niveau de callage à voir avec lot Carrelage)

Il s'assurera de respecter les pentes d'évacuation vers le regard extérieur à créer (fil d'eau à confirmer avec lot GO/VRD). Il s'assurera du fil d'eau avec le GO.

Il devra le branchement EF des attentes de tous les points d'eau. Des clapets anti-retour pourront être prévus selon les contraintes. Anti bélier et réducteur de pression si nécessaire.

Le titulaire dera s'assurer de la puissance livrée par le service du Gestionnaire.

WC :

WC à pied

Fourniture et pose d'un bloc WC de chez PORCHER, ALLIA ou similaire blanc y compris abattant. Modèle référence comprenant tous les accessoires.

Pose selon contraintes fabricant; cuvette complète avec mécanisme de chasse silencieux type 3 litres /6litres y compris manchon droit de raccordement pour sortie horizontale. Alimentation EF.

Ventilation de chute à prévoir.

Localisation: sanitaire 1

Lave main dans WC:

Fourniture et pose d'un lave mains y compris siphon et évacuation PVC compris robinet EF, nombre 1

Modèle au choix de chez PROCHER, JACOB DELAFON ou similaire teinte blanche (blanc 00). Alimentation ECS.

Série ULTIMA ou similaire de type :

Robinet mitigeur EF/EC. tête 1/2 tour à tête céramique teinte blanc. Alimentation EF et EC, clapet anti-retour sur alimentations.

Point d'eau :

Prévision d'un robinet de puisage en liaison avec l'ECS, eau froide et eau chaude, complémentaire pour usage nettoyage locaux localisé dans la réserve.

5 ALIMENTATION

Alimentation par tube PEHD qualité alimentaire sous fourreau TPC bleu de l'alimentation de l'attente du lt GO/VD façade Nord en îed de local sanitaire.

Vanne générale de coupure compris détendeur sur arrivée sous cumulus par appartement.

Prévision d'un robinet de coupure en amont (dans chaque pièce humide copris WC.) pour l'ensemble de l'installation permettant la vidange des réseaux.

6 BRANCHEMENT

Distribution EF et ECS par tube cuivre et/ou PER sous fourreau encastré, y compris clarinettes de distribution à proximité des origines.

L'eau potable est distribuée par le réseau principal à disposition par le lot GO/VRD:

Attente à partir du compteur du centre commercial, place du marché.

L'eau potable sera distribuée depuis l'alimentation en attente au présent lot: vanne d'arrêt générale au droit de la réserve.

Les départs se feront à partir du système ECS situé dans le sanitaire Tous les réseaux intérieurs seront posés avant dallage béton dû au lot GO et rev^tements.

Aucun croisement ne pourra être toléré, le présent lot devra les nécessaires tant pour ses réseaux que ceux encastrements l'électricien.

Le titulaire devra les manchons de raccordement aux réseaux EU pour les climatisattion du magasin

7 ECS

Founiture et pose d'un système de production ECS de type instantané électrique, type petite capacité, de CHAFFOTEAUX ou similaire.

Typologie: capacité 15 litres

Monophasé, puissance 2000W

Temps de chauffe compris entre 20 à 25mm

Fixation murale sous évier.

Température de l'eau à minima 60/65°C.

Raccordement évier point d'alimentaiton et

supplémentaire pour usage nettoyage magasin.

Le présent lot doit tenir compte des contraintes et devra procéder à tous les raccordement, le nombre de point d'eau et l'utilisation prévue.

Il devra réaliser l'ensemble des raccordements pour le ECS aux différents points d'eau ainsi que tous les réseaux EF/ECS au droit de la position du producteur.

8 ESSAIS

Le titulaire devra les essais COPREC du à son lot, compris la désinfection de tous les réseaux. Il devra s'assurer de la bonne évacuation vérification de l'étanchéité des ΕU et la des raccordements comme des traversées.

Il devra transmettre les plans de recollement de l'ensemble.

fin du CCTP lot 9.